

Troisième assemblée générale de la branche francophone européenne de l'IASPM Université Paris-Sorbonne (Paris IV), 27 octobre 2007

Compte-rendu

La troisième assemblée générale de l'association s'est tenue le samedi 27 octobre 2007 à 14 heures, salle F 363 à l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV), 1 rue Victor Cousin, 75005 Paris.

Déroulement de l'assemblée générale

1. Vérification des présences

- Étaient présents : Céline Cecchetto, Joëlle Deniot, Olivier Julien, Christophe Pirenne, Anne Petiau, Cécile Prévost-Thomas, Stéphanie Molinero, Jacky Réault, François Ribac, Vincent Rouzé et Catherine Rudent. Soit 11 personnes.

- Étaient excusé-e-s (et avaient donné procuration à un-e des présent-e-s) : Illa Eleonora Carrillo Rodriguez, Gérome Guibert, Jérôme Hansen, Fabien Hein, Barbara Lebrun, Martin Lussier, Catherine Pessin, Aymeric Pichevin et Anika Runte. Soit 9 personnes.

- Excusée (sans procuration) : Barbara Sallé.

Absent-e-s (non excusé-e-s) : 23 adhérent-e-s.

L'assemblée approuve l'ordre du jour proposé par le bureau. La réunion est présidée par Christophe Pirenne.

2. Démission de deux membres du bureau

- Christophe Pirenne, actuel président, et François Ribac, actuel secrétaire, expliquent successivement les causes de leur démission du bureau. De fait, leurs raisons sont assez proches. Dans les deux cas, constatant que l'association est désormais « sur les rails », il s'agit, d'une part, de passer la main à d'autres et, par ailleurs, de pouvoir se consacrer à d'autres activités. Christophe va notamment s'occuper de pérenniser et de développer sur le net – avec d'autres personnes – la base de données sur les musiques populaires créée par Philip Tagg. Il lancera prochainement un appel aux membres de l'association pour qu'ils (elles) lui envoient une note avec leurs textes disponibles et leurs travaux. François explique qu'il est pris par ses projets musicaux et envisage un séjour à l'étranger probablement peu compatible avec la fonction de secrétaire. Les deux démissionnaires resteront des membres actifs de notre branche.

- François et Christophe proposent que Catherine Rudent – cofondatrice de notre branche – devienne la nouvelle présidente. Jacky Réault propose, de son côté, que le nouveau bureau se répartisse les fonctions. Cécile Prévost-Thomas et Céline Cecchetto annoncent leur candidature au bureau.

3. Compte de résultats, effectifs de l'association et bilan comptable de l'année 2007

Comme les années précédentes, la trésorière, Catherine Rudent, fait le point sur les finances de l'association. Le solde disponible sur le compte bancaire est de 1453,43 euros au 27 octobre 2007. Ces recettes correspondent intégralement au montant des cotisations versées par les adhérent-e-s après qu'a été reversée à la structure internationale de l'IASPM sa quote-part (à savoir la moitié des cotisations). Il est décidé que ces fonds seront prioritairement affectés à la publication des actes du colloque de Louvain (voir plus loin).

- En termes d'adhésions, l'association compte actuellement 44 membres contre 49 l'année dernière. Autrement dit l'effectif de l'association est relativement stable d'autant qu'il est probable que certain-e-s adhérent-e-s aient oublié de régler leur cotisation (il n'est pas trop tard !). La liste des membres de l'IASPM – branche francophone d'Europe est disponible à l'adresse suivante : <http://iaspmfrancophone.online.fr/membres.html>.

- Comme les années précédentes, Catherine Rudent précise que les cotisations valent non pas pour une année civile mais scolaire (de juin à juin). La trésorière rapporte qu'après négociation avec la BRED, elle a obtenu que les frais bancaires prélevés par la banque soient ramenés à 4 euros mensuels (au lieu du double). La banque s'est engagée à rétrocéder à l'association une partie des frais prélevés l'année précédente. Par ailleurs, il est demandé à la future trésorière d'envisager de placer les cotisations sur un compte d'épargne lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

- Les présent-e-s approuvent les comptes 2007.

4. Moyens Internet

Le bureau sortant renouvelle ses remerciements chaleureux aux deux gestionnaires des « moyens Internet », Olivier Julien et Vincent Rouzé, qui ont donné à notre association des outils essentiels tant pour sa visibilité que pour les échanges internes.

5. Point divers

Il est envisagé que la prochaine AG se tienne ailleurs qu'à la Sorbonne. Même si un consensus se dégage pour continuer à se réunir à Paris (Jussieu avait été évoqué plusieurs fois lors des assemblées précédentes), les participant-e-s de l'AG lancent donc un « appel à suggestions » à ce propos. Par ailleurs, le bureau explique que la dernière AG n'a pu se tenir en juin dernier (comme le prévoient les statuts) en raison de l'indisponibilité de certains des membres du bureau à ce moment. A l'approche des vacances scolaires, il a semblé plus raisonnable de repousser la tenue de l'AG à la rentrée.

6. Points sur le colloque de Louvain

- De l'avis général, le colloque de Louvain – première manifestation organisée par notre branche – est un succès. D'emblée, un hommage appuyé est rendu à Christophe pour le sérieux de l'organisation, la convivialité du cadre et la qualité des services (très bons restaurants !). Le colloque a permis aux membres de l'association de se rencontrer, de débattre et de poser les premiers jalons d'un « intellectuel collectif ». Il n'était évidemment pas question de définir ce que veut dire – côté francophone – la musique populaire, ni de fixer une unique méthodologie mais néanmoins la diversité des approches a permis d'esquisser la personnalité de l'association, ses contours. Dessinant un bilan largement positif, François Ribac propose néanmoins de s'ouvrir, à l'avenir, sur d'autres modes d'organisation (panels, sessions parallèles, tables rondes) que des communications individuelles et que l'on encourage le recours à des moyens audiovisuels. Il propose également que les débats des événements futurs soient enregistrés pour que la trace des débats soit gardée et éventuellement exploitée. Dans un même ordre d'esprit, il souligne l'intérêt d'inviter aux manifestations publiques des intervenants extérieurs à l'association, à la fois observateurs et complices. Si ces derniers points sont acceptés par l'assemblée, cependant, les propositions concernant l'usage de moyens audiovisuels et la constitution de panels parallèles et thématiques font débat, ou pour le dire autrement un consensus ne s'établit pas. La discussion voit la quasi totalité des participant-e-s intervenir.

- Point financier : Christophe Pirenne précise que le colloque a coûté au total 8 550 euros et que le déficit, comblé par son laboratoire universitaire, est de 50 euros.

- Publication des actes du colloque : d'autre part, il est rappelé que l'appel à communication prévoyait que les personnes présentant une communication au colloque envoient, courant décembre 2006, un texte d'environ 25 000 signes, sorte de contrepoint écrit à leur communication. L'AG appelle donc les membres de l'association ayant pris part au colloque à envoyer leur texte au Webmaster, Olivier Julien (webmaster.iaspm@online.fr). Ces textes seront mis en ligne à l'adresse suivante : <http://iaspmfrancophone.online.fr/colloque2007/>. Quatre textes sont d'ailleurs déjà disponibles depuis décembre 2006 et le nombre de téléchargements est significatif (de 400 à 950 d'après les statistiques)

- Publications papier : même si la mise en ligne des communications de Louvain permettra une exposition réelle des travaux de l'association, un consensus général se dégage pour publier les actes du colloque en version papier. Comme, malheureusement, la publication prévue aux Editions Mardaga a été remise en cause par le remplacement de la responsable éditoriale, il est décidé de trouver un autre éditeur, quitte à contribuer financièrement à une partie des frais de publication. En conséquence, Stéphanie Molinero, Céline Cecchetto et Cécile Prévost-Thomas décident de constituer un groupe de travail qui fera très rapidement des propositions pour une publication courant 2008. Comme évoqué plus haut, il est décidé d'affecter les fonds disponibles à cette publication, essentielle pour la visibilité de l'association. Stéphanie, Cécile et Céline lanceront très prochainement des appels, via la liste de diffusion, pour réunir le maximum de textes.

7. Perspectives de l'association pour 2007

a) Traductions

Dans le droit-fil des deux dernières AG, François Ribac et Anne Petiau proposent de se consacrer à l'édition d'un ouvrage de l'IASPM francophone comprenant des articles, écrits par des auteurs de référence sur les musiques populaires. Il est précisé que le monde anglo-saxon n'est pas le seul horizon possible et qu'il faut probablement regarder vers l'Amérique Latine, le domaine germanique, etc. L'équipe éditoriale sollicitera, dans les semaines qui viennent, les personnes qui avaient proposé des articles et des auteurs afin d'aboutir rapidement à un sommaire et de lancer des chantiers de traduction. Une première liste a été établie par Gérôme Guibert et récemment diffusée sur notre liste de diffusion. Point positif, l'éditeur La Dispute a manifesté son intérêt et François et Anne les rencontreront début décembre pour examiner les modalités d'une collaboration.

b) Journées d'études thématiques

Enfin, il est également demandé – là aussi dans la continuité des précédentes AG – au nouveau bureau de réfléchir à l'organisation prochaine de journées d'études thématiques. Ceci afin de mutualiser les travaux que des membres de l'association mènent sur le même sujet ou de débattre de questions particulières. Une proposition de Barbara Lebrun – transmise avec sa procuration – ayant trait à la performance dans les musiques populaires en France pourrait constituer une sorte de plateforme commune. Le bureau prendra contact avec Barbara – qui enseigne à Manchester – pour examiner ce qu'il serait possible de faire.

8. Election du bureau

À l'unanimité des présent-e-s, Cécile Prévost-Thomas, Catherine Rudent, et Céline Cecchetto sont élues. Le nouveau bureau est désigné pour deux ans. Catherine Rudent devient présidente tandis que Céline Cecchetto et Cécile Prévost-Thomas seront respectivement trésorière et secrétaire. Le nouveau bureau prendra prochainement contact avec les adhérent-e-s grâce à liste de diffusion et lancera les nouveaux chantiers que l'AG a souhaité mettre en place.

Après quoi, et comme à l'accoutumée, les choses se concluent par un pot amical.

Pour le bureau,
Cécile Prévost-Thomas,
Secrétaire de l'IASPM-bfE